



Taxes de prise en charge pour appareils électroniques / électrique ou cas particulier livrés à la déchèterie

(Valable dès janvier 2004)

SWICO : (appareils bureautique / informatique et de loisirs)

☞ écran ordinateur	CHF	10.00
☞ ordinateur	CHF	10.00
☞ imprimante	CHF	10.00
☞ machine à écrire	CHF	10.00
☞ téléviseurs	CHF	10.00
☞ vidéo	CHF	10.00
☞ radio / hifi	CHF	10.00
☞ photocopieur (selon dimensions)	CHF	20.00 à 100.00

S.E.N.S. : (appareils ménagers)

☞ petits appareils ménagers (aspirateurs, mixer, micro-ondes etc...)	CHF	10.00
☞ * gros appareils ménagers (lave-linge, cuisinière, séchoire etc...)	CHF	20.00
☞ * frigos et congélateurs	CHF	20.00
☞ * Boiler (selon dimensions)	CHF	20.00 à 50.00
☞ Outillage électrique (selon type)	CHF	10.00 à 50.00

* = Majoration de CHF 10.00 par pièce pour les appareils qui
son enlevés à domicile

Divers :

☞ palette en bois	CHF	5.00
☞ pneus non jantés (tracteur exclu)	CHF	5.00
☞ pneus jantés (tracteur exclu)	CHF	10.00
☞ souches d'arbres	CHF	20.00 à 50.00